



## PANNEAUPOCKET

une application pratique et gratuite pour vous.  
Une communication rapide pour tous les Cerellois.  
**DÉJÀ 137 CERELLOIS CONNECTÉS.**

Nous vous invitons à télécharger l'appli Panneapocket pour avoir les dernières informations Cerelloises. Disponible sur Google Play et App Store depuis votre mobile ou tablette.

Exemples d'annonces précédentes : lieux des poses des coussins berlinois, dons de mobilier scolaire ... Autres infos possibles : animaux égarés, danger chute d'arbre, ... Les informations sont immédiatement en ligne après votre appel en mairie.



## LE COMITÉ D'ANIMATION DE CERELLES - CAC

En raison de la pandémie, **le marché de Noël est annulé.** Cette activité avait pour but principal de sauver notre saison 2020.

À ce jour, la crise sanitaire loin de s'éloigner de nous, a plutôt tendance à reprendre de l'ampleur. C'est donc avec regret que le comité d'animation de Cerelles prend la décision d'annuler le marché de Noël 2020.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 13 NOVEMBRE  
À 20H30.

Vu le contexte actuel, cette réunion habituellement ouverte à tous les Cerellois sera limitée à 30 personnes : membres actuels et futurs du conseil d'administration et aux bénévoles, avec le respect des règles sanitaires applicables à cette date. Les personnes intéressées pour s'investir auprès de nous peuvent contacter le président du CAC, Bruno Le Gall au 06 65 03 96 85.

le CAC

## lagenda<sup>OCT</sup>

S. 10 OCT

RENCONTRES CERELLOISES

17 OCT AU 2 NOV

VACANCES DE LA TOUSSAINT

J. 12 NOV

CONSEIL MUNICIPAL 18H30

V. 13 NOV

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAC

## MESSES +

L'ÉGLISE EST OUVERTE LES MARDIS  
ET VENDREDIS DE 14H À 17H.

Messe tous les dimanches à 10h30  
à Neuillé-Pont-Pierre  
S. 17 oct Sonzay, S.31 oct Beau-  
mont-Louestault

TOUSSAINT : D.1er nov 10h30  
Neuillé-Pont-Pierre

Défunts : L. 2 nov 19h Neuillé-  
Pont-Pierre

### Bulletin municipal Cerelles n° 59

Responsables de la publication :  
Guy Pouille et Marie-Christine de Saint Salvy  
Membres de la commission de la communication :  
M-C. de Saint Salvy, C. Grosbois,  
M. Rolshausen, T. Baude  
Conception et réalisation :  
M-C de Saint Salvy - Félicité Boutrolle  
Impression : Mairie de Cerelles



# le cerellois

58ième bulletin municipal - octobre 2020

## LA MAIRIE PRATIQUE

Tél : 02 47 55 10 89  
Fax : 02 47 55 23 40  
secretariat@mairie-cerelles.fr  
www.mairie-cerelles.fr

**Accueil & Poste**  
Lundi et vendredi  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00  
Mercredi  
9h00 - 12h00 / 14h - 17h  
et samedi 9h00 - 12h00  
Permanence d'un élu  
tous les samedis 10h - 12h

**Bibliothèque**  
«Les mots passants»  
Lundi, mercredi et vendredi  
16h-18h30  
Samedi  
10h - 12h30  
09 72 57 15 58  
biblio@mairie-cerelles.fr

## LE MOT DU MAIRE

« Deux priorités pour l'équipe municipale pour ce mois d'octobre :

La première est la sécurité pour notre commune.

La totalité du centre bourg passe en zone 30 en complément des ralentisseurs pour limiter la vitesse. Il n'est plus possible de tolérer les comportements des conducteurs qui ne respectent pas les panneaux de circulation. Dès la fin de l'implantation de la signalisation, des contrôles auront lieu sur le bourg.

La seconde priorité est l'implantation de la fibre. Elle sera commercialisée sur la commune à partir du 1er décembre 2020. Il est important de mettre en place le projet d'adressage : chaque voie doit avoir un nom

et chaque maison un numéro. Un travail de numérotation des voies a été réalisé par l'équipe municipale pour chacune des adresses et aussi validé par la Poste dans le guichet « Adresse ».

Nous allons mettre en place les panneaux de signalisation des rues, voies, impasses, etc. sur la commune et en particulier dans les hameaux ; nous passerons ensuite pour vous donner les plaques numérotées pour les poser sur vos maisons.

Nous sommes impatients de pouvoir bénéficier d'une amélioration dans nos connexions. »

Guy Pouille



• **Le rapport annuel du service public d'assainissement de la commune** de Cerelles est disponible en mairie.

Notre station d'épuration fonctionne de façon correcte et pourrait encore améliorer ses résultats si le volume d'eaux parasites diminuait. Ce qui entraînerait une baisse du prix de la taxe.

Rappel : les eaux parasites sont les eaux pluviales.

**Un conseil : vérifier les branchements de vos évacuations. Chaque année des contrôles sont effectués.**

Pour info : l'eau des piscines, après arrêt des traitements pendant 15 jours, va obligatoirement dans le circuit des eaux pluviales.

• **Un nouveau projet de lotissement Filonnière/ Commaillères** a été présenté aux riverains vendredi 2 octobre 2020 lors d'une réunion à la mairie.

Le lotissement sera de 11 maisons individuelles et d'un ensemble de 8 logements à loyer modéré.

La sortie des voitures se fera par la rue des Commaillères.

• **Une concertation publique** est en cours concernant la zone artisanale. Dossier consultable du 5 au 23 octobre 2020 à la mairie.

• **Des coussins berlinois** ont été posés à la Puiserie route de St-Antoine, rue du Maréchal Reille devant la Grange d'Asse, rue des Commaillères au niveau du stade de foot.

• **En cas de nid de guêpes et frelons** surtout asiatiques, une liste des entreprises habilitées à la destruction est disponible à la mairie et sur le site internet.

LE JEUDI 12 NOVEMBRE  
Conseil municipal - 18h30

Des masques en tissu lavables sont mis à la disposition des Cerellois à l'accueil de la mairie ainsi qu'à la bibliothèque.

1 masque par personne, adulte ou enfant.



## RENCONTRES CERELLOISES

des 3 et 10 septembre 2020

### Le petit Vouvray : 10 pers

Sens de circulation à l'étude.

Pour éviter l'arrivée de voitures par le chemin communal passant derrière le lotissement, le passage va être condamné pour les véhicules.

### Mulotière / Châtaigneraie : 9 pers

Sens de circulation des rues de la Mulotière et de la Châtaigneraie à l'étude.

Au mois de novembre, aménagement du prolongement de la rue de la Mulotière.

### Orée du bois : 3 pers

La zone partagée semble appropriée à ce lotissement.

Le revêtement sortie côté bourg est fendu sur plusieurs mètres.

La vitesse des véhicules rue du Maréchal Reille rend la sortie de l'allée de la Scierie dangereuse. A ce carrefour, les deux rebords surélevés empiètent trop sur la chaussée pour permettre le passage de deux véhicules.

## PROCHAINES RENCONTRES CERELLOISES :

SAMEDI 10 OCTOBRE

**9h45** rdv 1er lotissement près du stade chemin de Beaumont rue des commaillères

**10h30** rdv Puit de la Filonnière

**11h15** rdv devant l'école

### Rond-point de la poissonnière :

**1 pers**

De nombreux petits arbres qui poussent dans les espaces verts sont à arracher.

### Impasse du Gué Bolin : 5 pers

Demande de luminaires pour rejoindre le carrefour de la Croix.

La zone partagée semble appropriée à ce lotissement.

Les fossés vers le lavoir sont à recréer. Celui côté gauche en descendant n'a pas de sortie d'évacuation et se déverse sur le chemin communal de la Rivière. Un usage est nécessaire pour canaliser l'eau. Ce chemin communal a besoin d'être remblayé, il ne permet plus le passage de certaines voitures.

Le pont de la rivière souffre du passage de camions trop lourds ne respectant pas l'interdiction au + de 7,5 tonnes.



Désolé les déchets, il faut vous séparer !



## DANS NOS BACS COLLECTEURS

### Les vêtements et chaussures

lotissement des Fossettes. Vêtements usagés ou neufs, PROPRES, chaussures neuves et usagées, maroquinerie dans des petits sacs fermés de 50L.

**Le verre :** à la Croix, parking de la mairie, Rond-point de Langennerie. Bouteilles et bocaux vides sans capsule ni bouchon ni couvercle.



## LE COMPOST

déchets verts, épluchures des légumes et des fruits, sopalins...

Composteurs gratuits mis à disposition par la communauté de commune.



# TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT!

## DANS NOS POUBELLES

**Sac jaune :** papiers secs, cartons, bouteilles en plastique, films plastique des packs d'eau, métal (opercules métalliques), briques alimentaires, boîtes de conserve, journaux, revues, magazines. Un STOP PUB sur la boîte aux lettres est aussi très efficace...

**Sac noir :** tout autre déchet ainsi que les serviettes en papier et sopalins usagés si vous ne les compostez pas.

**Sac rouge :** en complément des sacs noirs 5 sacs par an, à poser à terre comme le sac jaune et à retirer à la Communauté de commune de Saint-Antoine au lieu dit le Chêne Baudet.



## DÉCHETTERIE TRI'TOUT

Gravats, ferrailles, végétaux, huile de vidange, produits phytosanitaires, piles usagées, batteries, pneus en petite quantité... La déchetterie constitue un véritable service de proximité aux habitants qui peuvent ainsi se débarrasser de ce type de déchets. Tout ceci a un coût : les frais de fonctionnement de votre déchetterie sont compris dans la redevance des ordures ménagères. L'accueil y est donc gratuit pour les habitants de la communauté. Cependant, compte tenu des volumes évacués par les artisans et commerçants, une participation financière leur est demandée.

LA « REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES » devient LATE.O.M

À compter du 1er janvier 2021 la redevance des ordures ménagères est remplacée par la T.E.O.M, Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères. Celle-ci dépendra de la valeur foncière locative du logement et non plus du nombre de personnes au foyer. Cette mesure a été votée en conseil communautaire suite aux directives de Bercy pour toucher l'ensemble de la population, la gestion des déchets devenant impérative.

## RAPPEL

Chaque habitant produit en moyenne 600 kg de déchets par an.

**Trier pour réduire les volumes et mieux recycler.**

**Ceci ne voudra jamais dire moins payer mais MOINS POLLUER.**

